

AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Herbstsession 2012 • Erste Sitzung • 10.09.12 • 16h15 • 12.3579

Conseil des Etats • Session d'automne 2012 • Première séance • 10.09.12 • 16h15 • 12.3579



12.3579

Postulat Recordon Luc. Entwicklung der Online-Zeitungen

Postulat Recordon Luc. Développement des journaux en ligne

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 10.09.12

Präsident (Altherr Hans, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Annahme des Postulates.

AB 2012 S 655 / BO 2012 E 655

Recordon Luc (G, VD): En premier lieu, je remercie le Conseil fédéral de bien vouloir accepter ce postulat et d'avoir décidé qu'il pouvait être inclus dans une réflexion d'ensemble qui doit se développer sur l'aide aux médias suite à une motion de commission d'ores et déjà acceptée.

Ce qu'il faut peut-être juste préciser ici, c'est qu'il ne s'agit pas principalement des journaux en ligne des médias ayant déjà une édition sur papier, mais surtout de ces nouveaux journaux qui sont purement en ligne. Et cela, c'est un développement qui n'est peut-être pas toujours perçu dans son importance mais qui, je crois, est grande et va s'accroître. En Suisse, la "Tageswoche", "La méduse", "Journal 21" donnent d'assez bons exemples. En France, on voit d'ores et déjà l'importance prise par le journal en ligne de l'ancien directeur du "Monde" Edwy Plenel, qui s'appelle "Mediapart" et qui est déjà un acteur majeur – ou en tout cas important – de la scène médiatique.

C'est extrêmement bienvenu pour deux raisons: la première raison en est que, spécialement dans notre pays, on peut considérer qu'il y a eu une certaine concentration des titres – pas toujours visible; mais souvent, les titres se reprennent les uns les autres, ils se copient, ils ont des journalistes communs. Donc il y a quand même eu un affaiblissement de la diversité des regards et des opinions dans nos médias. Et puis, deuxièmement, il y a un grand nombre de journalistes qui peinent à pouvoir s'exprimer, qui sont des gens intéressants et qui peuvent par ce biais trouver un débouché nouveau.

Maintenant, ces médias, comme tous les médias, ne font pas florès économiquement, n'ont pas des conditions économiques extrêmement bonnes, et on ne peut pas les aider par voie indirecte, par les frais postaux, par définition puisqu'ils passent par Internet. Ils n'ont pas non plus, d'autre part – et c'est leur gros avantage –, de frais d'impression; ils ne produisent pas de papier, n'ont pas de frais d'imprimerie. Mais en revanche, ils connaissent des coûts salariaux qui sont extrêmement élevés, qui représentent la très grande majorité de leur budget. Il faudra donc trouver des voies pour les aider. Est-ce qu'il faudra aller jusqu'à l'aide directe? C'est délicat parce que l'aide directe pose toujours des problèmes: elle présente des risques d'influence vis-à-vis du contenu même du journal et de son indépendance rédactionnelle et éditoriale. C'est donc toujours très délicat à manier. Il y a peut-être d'autres voies: on parle aujourd'hui d'une taxe Google. Je ne sais pas si c'est la bonne solution, mais c'est en tout cas une piste intéressante à relever.

Je remercie encore une fois le Conseil fédéral de proposer d'accepter ce postulat et d'inclure cette nouvelle voix médiatique, si l'on peut dire, dans sa réflexion.

Leuthard Doris, Bundesrätin: Herr Ständerat Recordon rennt mit seinem Anliegen offene Türen ein. Wir haben heute mit dem Gebührensplitting für die Radio- und Fernsehanstalten, aber auch mit der Presseförderung Instrumente, die der sich laufend verändernden Medienlandschaft nur ungenügend Rechnung tragen. Der Strukturwandel geht voran, und wir müssen uns mit den Fragen befassen, für welche Leistung der Bund bereit ist und ob er auch die Aufgabe hat, staatliche Mittel einzusetzen. Diese Fragen werden uns beschäftigen. Es geht im Wesentlichen auch um solche Fragen: Was ist der Service public im Medienbereich? Wie wird er wahrgenommen?

Bei diesen Überlegungen kann man selbstverständlich auch die Online-Zeitungen nicht ausser Acht lassen,



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL



Ständerat • Herbstsession 2012 • Erste Sitzung • 10.09.12 • 16h15 • 12.3579

Conseil des Etats • Session d'automne 2012 • Première séance • 10.09.12 • 16h15 • 12.3579

obwohl auch hier der Wandel im Gange ist. Wir erleben in diesem Jahr die Situation, dass Online-Zeitungen nicht mehr alle gratis sind; Online-Artikel werden zunehmend auch kostenpflichtig. Auf der anderen Seite gibt es aber auch Analysen aus der Wissenschaft, die den Online-Medien nicht unbedingt die beste Qualität attestieren.

Wir sind also daran, diese Sache anzupacken. Das wird nicht so schnell gehen, weil es relativ schwierige, auch staatspolitische Überlegungen sind, die hier zu machen sind. Diese wurden aber mit der Motion der SPK-NR 12.3004 ohnehin in Gang gesetzt, und deshalb sind wir bereit, dieses Postulat anzunehmen.

Angenommen – Adopté